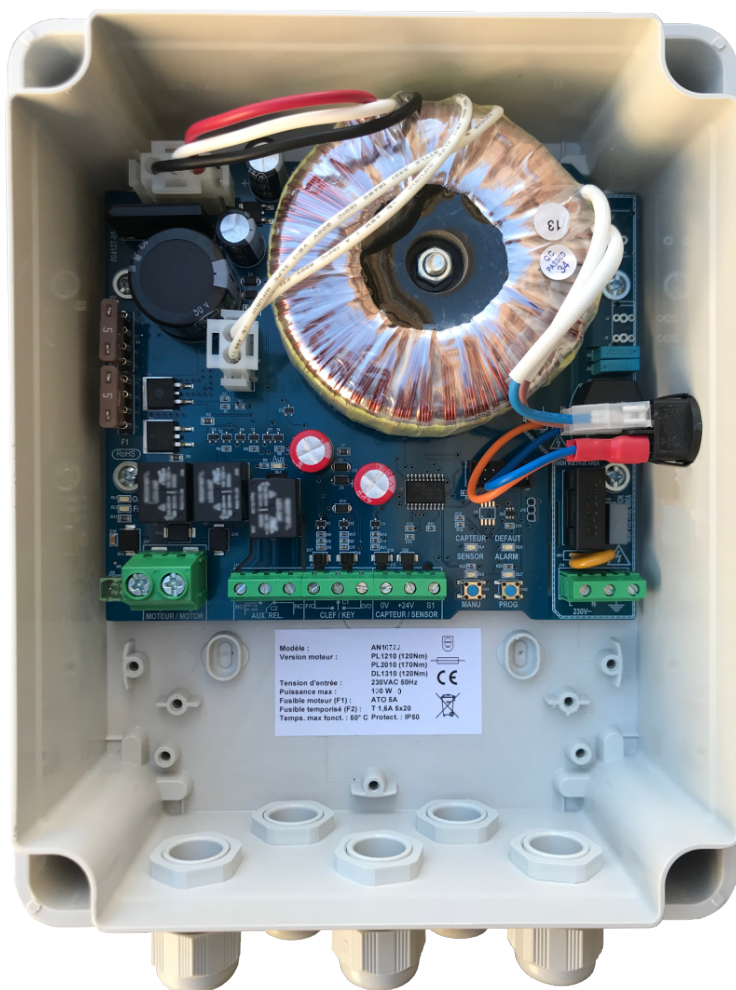


AN1072

AN1030

AN1040

COFFRET
ELECTRONIQUE
POUR VOILET
AUTOMATIQUE DE
PISCINE



Notice d'installation et d'utilisation

AVERTISSEMENT :

Les règles élémentaires de sécurité doivent toujours être respectées y compris celle-ci : Ne pas suivre les instructions de ce document peut entraîner des blessures sévères ou même la mort.

Ci-contre des symboles de danger général ou électrique. Quand vous voyez un de ces symboles, regarder le mot qui l'accompagne et prenez en compte le risque associé.

AVERTISSEMENT : vous avertit contre des dangers qui peuvent causer des blessures graves voire mortelles ou des dommages majeurs aux biens.

ATTENTION : vous avertit contre les dangers qui peuvent causer des blessures sérieuses ou légères ou des dommages mineurs aux biens. Il vous met en garde contre des comportements ou des actions inappropriées.

NOTE : vous indique une instruction particulière mais non reliée à un danger.



CONSERVER CES DIRECTIVES

1. Consignes de sécurité importantes

LIRE ET SUIVRE TOUTES LES CONSIGNES

AVERTISSEMENT :



Prenez connaissance des consignes contenues dans ce document et sur l'équipement et appliquez-les.

Du non-respect de ces consignes peut résulter des blessures graves voire mortelles.

Cet équipement doit être installé et suivi par un professionnel qualifié.

Le raccordement électrique DOIT être réalisé conformément aux réglementations et normes applicables.

AVERTISSEMENT :



Contrôler l'absence de baigneur ou de corps étranger dans le bassin avant et pendant la manœuvre du volet.

AVERTISSEMENT :



La piscine peut constituer un danger grave pour vos enfants. Une noyade est très vite arrivée. Des enfants à proximité d'une piscine réclament votre vigilance constante et votre surveillance active, même s'ils savent nager.

La présence physique d'un adulte responsable est indispensable lorsque le bassin est ouvert.



AVERTISSEMENT :



Ranger les clés du commutateur hors de portée des enfants.

La mise en œuvre du mécanisme ne doit être entreprise que par un adulte responsable.

Les mêmes consignes s'appliquent à tout autre dispositif de commande et de télécommande.

AVERTISSEMENT :



INSTALLATEURS : ce guide contient des informations importantes concernant l'installation, l'utilisation en sécurité de l'équipement qui doivent être communiquées à l'utilisateur final de ce produit. Ne pas prendre connaissance des instructions et ne pas les appliquer peut être à l'origine de dommages matériels et corporels très graves.

2. Caractéristiques techniques

Le coffret est destiné à piloter un moteur de volet de sécurité de piscine. Tout autre usage expose l'utilisateur à des risques de blessures ou de dommages sous sa seule responsabilité.

Coffret	Moteurs compatibles UNICUM
AN1072	PL1210, PL2010, DL1310
AN1030	PL2018, PL3210, DL1318, DL3010 et UNISUB 300
AN1040	PL605, PL2018, PL3218, PL6000, PL6010, PL7000, PL7010, DL605, DL3018, DL 6010, DL7010 et DL immergé

Il a les caractéristiques suivantes :

- Commande maintenue dans les 2 sens.
- Relais auxiliaire pour pilotage d'un équipement (Electrolyseur, pompe de filtration...)
- Fusible de protection moteur de rechange fourni
- Connecteur dédié pour l'option frein.

Caractéristiques	AN1072	AN1030	AN1040	Unité
Tension d'alimentation	230			V c.a.
Fréquence c.a.	50/60			Hz
Réseau d'alimentation pris en charge	L / N / PE			
Puissance absorbée max	160	310	460	VA
Puissance fournie max	120	230	330	W
Tension de sortie à vide	30			V c.c.
Intensité en charge max	5	10	15	A
Consommation à vide	4	5	7	W
Dimension (H x L x P)	240x190x110	290 x 240 x 110		mm
Poids	2,3	3,5	5,2	Kg
Classe de protection	IP50/IK07			
Plage de température de fonctionnement	+5 à +40			°C
Plage de température de stockage	-10 à 70			°C
Humidité relative (sans condensation)	0 à 85			%

3. Utilisation

Une fois l'installation et le paramétrage de votre équipement effectué par votre installateur (voir les chapitres suivants), l'utilisation du coffret de commande est simple. Vous trouverez dans les lignes qui suivent quelques consignes et conseils pour pouvoir profiter des fonctionnalités du coffret de commande de votre volet de piscine.

3.1. Consignes de sécurité

Prenez connaissance des consignes de sécurité énoncées au début de ce document.



AVERTISSEMENT :

L'utilisation de l'équipement ne convient pas aux enfants de moins de huit ans ni aux personnes ayant des capacités sensorielles, mentales ou physiques réduites, sauf si elles sont correctement accompagnées, pour une utilisation de l'équipement en toute sécurité, par des personnes ayant appréhendés les risques encourus.

Le dispositif de commande (interrupteur à clé ou télécommande) doit être rendu inopérant en dehors de son utilisation par une mise hors de portée des enfants ou un verrouillage.

Il est impératif d'avoir vue sur le bassin et le volet pendant que vous manœuvrez celui-ci pour détecter la présence de baigneur ou d'obstacle.

3.2. Manœuvre du volet

L'action sur le dispositif de commande permet d'ouvrir ou de fermer le volet suivant le sens de cette action. Vous pourrez ouvrir et/ou fermer le volet par une action continue sur le dispositif de commande. Il est recommandé d'effectuer complètement l'ouverture ou la fermeture du volet et de ne pas stopper le volet en position intermédiaire.

Veillez à ce qu'il n'y ait aucun obstacle à la manœuvre du volet.

Il est recommandé de ne pas effectuer de manœuvres successives et rapprochées dans le temps. Après 10 minutes d'utilisation, il convient de suspendre les manœuvres pendant 30 minutes pour laisser le coffret refroidir.

3.3. Entretien - Dépannage

Installé et utilisé conformément à cette notice, le coffret ne nécessite pas d'entretien de la part de l'utilisateur.

Si vous envisagez de ne pas l'utiliser pendant une longue période, et bien que sa consommation en veille soit faible, il est tout à fait possible de l'éteindre à l'aide l'interrupteur situé sur le côté droit. Les positions programmées du volet seront conservées en mémoire par le coffret. Il conviendra seulement de le rallumer quelques secondes avant de l'utiliser à nouveau pour qu'il s'initialise.

A l'intérieur du coffret, il n'y a pas de partie réparable par l'utilisateur ou sur lesquelles il est susceptible d'intervenir.

En cas de défaillance, mettez en œuvre les consignes du tableau suivant. Si le problème persiste, prenez contact avec votre installateur.

Symptôme	Consigne
Le volet ne se déplace pas malgré une action sur le dispositif de commande	Vérifiez que l'action n'est pas dans le mauvais sens. Si le volet est en fin de course (complètement ouvert par exemple) il n'est pas possible de l'ouvrir plus et réciproquement, de le fermer plus s'il déjà est fermé.
	Dans le sens de l'ouverture, vérifiez que les sangles ou les dispositifs de sécurités en extrémité de volet sont bien déverrouillés.
	Vérifiez la présence de courant (interrupteur côté droit du coffret sur 1 et son voyant allumé).
	S'il n'y a pas de courant vérifiez l'alimentation secteur. Si l'alimentation secteur est opérationnelle, c'est vraisemblablement un fusible interne du coffret qui s'est déclenché pour protéger l'installation. Contactez alors votre installateur

Symptôme	Consigne
Le volet se déplace très lentement ou par à-coup	N'insistez pas au risque d'endommager l'installation.
	Vérifiez qu'il n'y a pas d'obstacle qui gênerait le déplacement du volet et enlevez-les.
	Vérifiez que le niveau d'eau dans la piscine est correct.
Le volet s'est déplacé puis s'est arrêté alors que vous continuez l'action sur la commande	Le volet est arrivé à une position de fin de course programmée (en position tout ouvert ou complètement fermé)
	En cas d'arrêt en position intermédiaire, le coffret s'est mis en sécurité à cause d'une surcharge (obstacle à son mouvement, coincement, ...). Supprimez la cause et attendez quelques secondes puis recommencer à actionner le dispositif de commande.
	Si cela se reproduit, fermez le volet petit à petit et contactez votre installateur. Si le volet ne bouge plus, voyez alors le premier symptôme.

4. Installation

AVERTISSEMENT :



POUR VOTRE SÉCURITÉ – L'installation de ce produit doit être effectuée par un technicien autorisé et qualifié selon la norme NF-C 18-510 ou EN 50110-1.

Définition d'un personnel qualifié selon NF C 18-510 : « *personne ayant une formation, une connaissance et une expérience appropriées en électricité pour lui permettre d'analyser le risque électrique et d'éviter les dangers que peut présenter l'électricité* ».

4.1. Installation du coffret

L'installation doit être réalisée conformément aux normes électriques en vigueur dans le pays d'installation ; en France, selon la norme NF-C 15-100 (partie 7-702), en Europe, selon la norme HD 384-7-702 ou équivalent en fonction de la réglementation locale.

Le coffret doit être installé dans un local technique hors-gel, à l'abri de la pluie, du soleil, de toute source de chaleur et de tout risque d'aspersion ou d'immersion. Le coffret doit rester accessible pour toute opération le concernant. Laisser suffisamment de place autour pour permettre la circulation de l'air.

La distance horizontale entre le bord du bassin et le coffret doit être supérieure à 3,5m. Il doit être installé de niveau, idéalement entre 1,2 mètre et 1,5 mètre du sol et plus haut que la surface de l'eau du bassin, à la verticale, avec les presse-étoupes vers le bas et sur une paroi suffisamment solide, plane et lisse pour résister au poids du coffret.

Toutes les ouvertures de passage de câbles dans la paroi du coffret doivent être convenablement fermées.

Fixation du coffret :

1. Marquer les (4) positions des trous extérieurs au joint d'étanchéité sur la surface de montage. Utiliser le gabarit de perçage fourni avec le coffret.

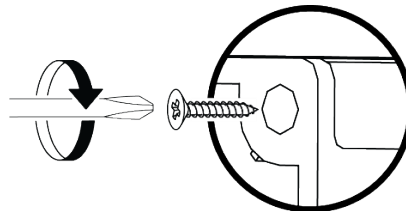


Fig.1 – Position des trous extérieurs

NOTE: Le non-respect de ce mode de fixation peut entraîner l'annulation de la garantie.

2. Percer quatre (4) trous adaptés en diamètre aux chevilles et vis utilisées, dans la surface de montage.
3. Enfoncer quatre (4) chevilles nylon polyamide (M6x30) fermement dans les trous.
4. Visser le coffret sur la surface de montage (VIS – VBA TF 4x30 INOX A4). Il est recommandé de serrer les vis de fixation ainsi que celle du couvercle à l'aide d'un tournevis adapté jusqu'à un serrage modéré pour ne pas endommager le coffret. **Ne pas utiliser de visseuse électrique pour serrer les vis.**

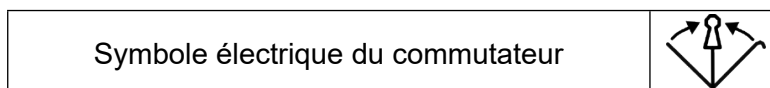
La fermeture du couvercle se fait en vissant les 4 vis du couvercle, en ayant au préalable clipsé les 4 petites pièces en plastique dans les 4 coins de l'embase du coffret (en cas de dépose du coffret, retirer ces 4 pièces en plastiques à l'aide d'un tournevis). **Ne pas utiliser de visseuse électrique.**

4.2. Installation des dispositifs de commande

4.2.1. Commutateur à clef

4.2.1.1. Caractéristiques du commutateur :

Le commutateur à clef utilisé doit respecter les exigences de la norme de sécurité locale. En France, il est impératif d'utiliser un commutateur à clef 3 positions avec rappel au centre.



Le commutateur et son boîtier doivent être IP65 pour convenir à un emplacement en extérieur.

Matériel préconisé : Gamme Harmony XB5 de la marque Schneider-Electric et boîtier de la gamme XAL.

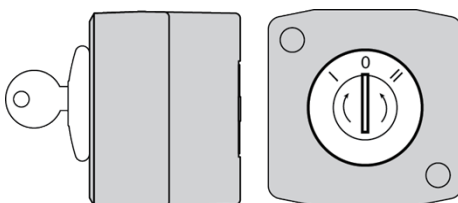


Fig.2 – Commutateur à clef 3 positions avec rappel au centre

Le commutateur doit être de qualité et doit empêcher tout contact intempestif, non prévu par le fabricant du système de contrôle.

Le fonctionnement du commutateur ne doit pas être influencé par des perturbations extérieures de quelque nature qu'elles soient.

4.2.1.2. Repérage du commutateur :

Les positions du commutateur à clef doivent être identifiées clairement et durablement dans le temps.

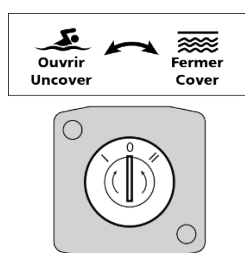


Fig.3 – Exemple d'affichage pour repérage positions commutateur

4.2.1.3. Emplacement du commutateur :



AVERTISSEMENT :

Le commutateur à clef doit être situé de manière à ce que l'utilisateur puisse voir la totalité du bassin et contrôler l'absence de baigneur ou d'obstacle avant et pendant la fermeture.

Nous préconisons une inscription au voisinage immédiat du commutateur à clef rappelant à l'utilisateur cette règle de sécurité (inscription durable dans le temps).

Le commutateur à clef doit être situé hors de portée des enfants afin de s'assurer que les manœuvres ne seront effectuées que par un adulte.

4.2.1.4. Maintenance du commutateur :

Le commutateur à clef est une pièce essentielle à la sécurité. Pour cette raison, il doit être remplacé dès la moindre dégradation ou défaut constaté.

5. Raccordements électriques

AVERTISSEMENT :



Risque de choc électrique. Les tensions électriques sont dangereuses et peuvent provoquer des chocs, des brûlures et même être mortelle. Mettez l'installation hors tension avant tout raccordement ou intervention.

POUR VOTRE SÉCURITÉ : Les branchements sont à effectuer par une personne qualifiée et doivent être réalisés conformément à la norme C15-100 en France ou la norme HD 384-7-702 en Europe.

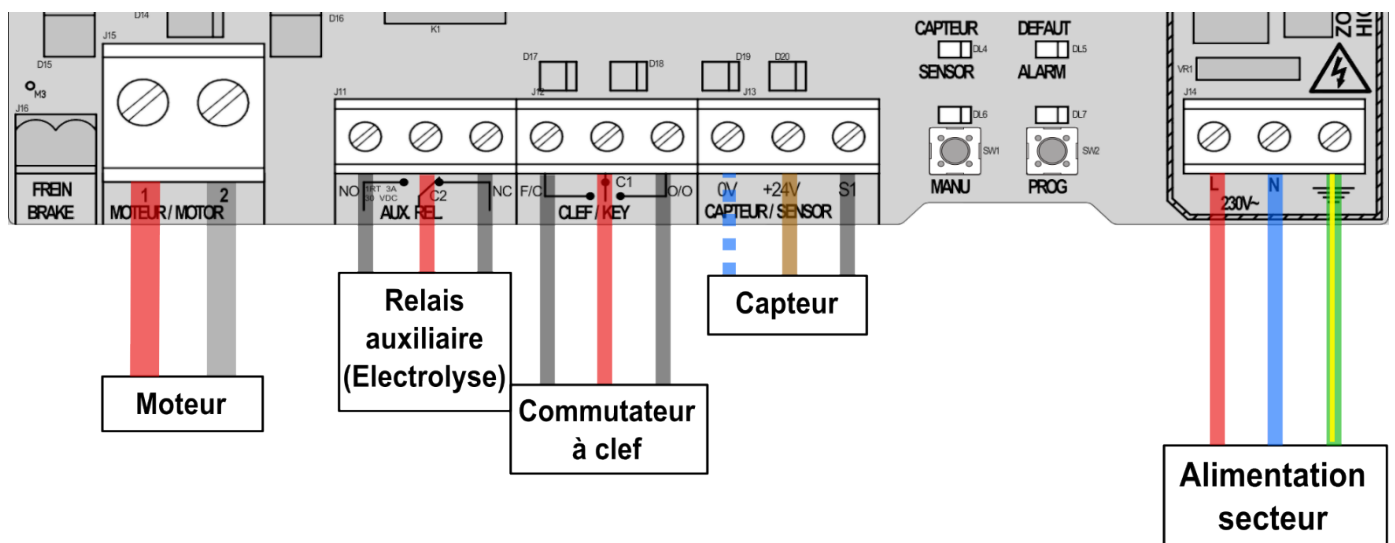


Schéma de câblage coffret AN1072-AN1030-AN1040

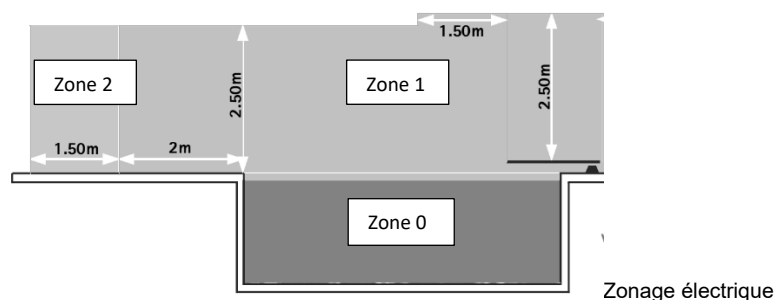
5.1. Généralités

Dans le respect des normes électriques, le fil vert/jaune ne peut être utilisé que pour un raccordement à la terre et doit y être raccordé.

Vérifier que les câbles ne présentent aucun défaut. Les câbles doivent être protégés de façon à ce que l'on ne puisse ni les arracher, ni les écraser. Ne pas oublier de resserrer les presse-étoupes après passage des câbles pour garantir l'étanchéité du coffret contre la poussière.

Le serrage des vis des borniers doit être fait à la main avec un tournevis adapté. Assurez-vous de ne pas trop serrer au point d'endommager définitivement le bornier. **Ne pas utiliser de visseuse.**

NOTE : les câbles immergés ne peuvent être ni réparés ni faire l'objet d'une connexion (zone 0).



Contrôle du fonctionnement :

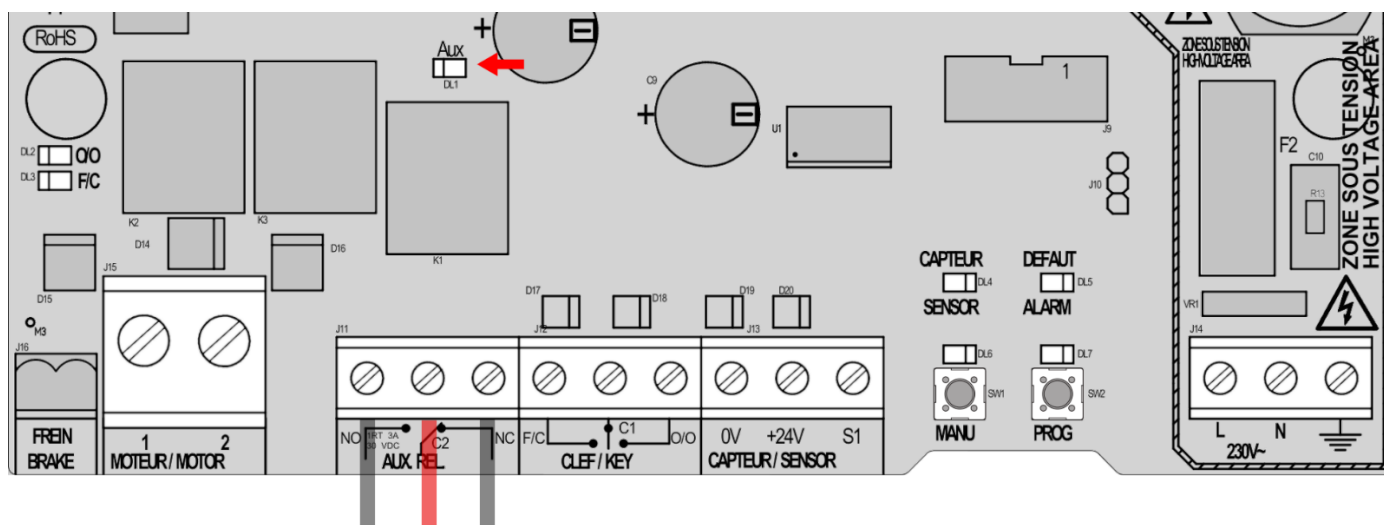
La LED verte « CAPTEUR / SENSOR » renvoie le signal du capteur

- ✓ Moteur arrêté : LED éteinte ou allumée en fonction de la position du capteur moteur.
- ✓ Moteur en marche avec bon fonctionnement du capteur : LED avec clignotement régulier.
- ✓ Moteur en marche avec dysfonctionnement du capteur : LED allumée fixe ou éteinte.

En cas de dysfonctionnement (en mode ARRET AUTOMATIQUE ou PROGRAMMATION) le moteur s'arrête et la LED « DEFAULT / ALARM » s'allume fixe. Vérifier alors les branchements et l'état des connections capteur.

5.5. Relais auxiliaire (Pour activation d'un système d'électrolyse ou autre)

Contact sec 3A 30VDC, avec commun « C2 » et contacts repos « NC » / travail « NO ».



Mode	Position du volet		Etat du relais	LED « AUX »
Automatique	Complètement ouvert		Travail (NO)	
	Intermédiaire		Repos (NC)	
	Complètement fermé		Repos (NC)	
Manuel	Selon le dernier sens du déplacement moteur	Sens ouverture	Travail (NO)	
		Sens fermeture	Repos (NC)	

A raccorder sur le bornier AUX. REL.

5.6. Moteur

Câblage en câble 2 fils de type HO7 RN-F,

La section du câble doit être choisie en fonction de la distance entre le coffret et le moteur.

Distance entre le moteur et le coffret (max)	Section de câble minimum recommandée		
	AN1072	AN1030	AN1040
10 m	2 mm ²	4 mm ²	6 mm ²
20 m	4 mm ²	6 mm ²	10 mm ²
30 m	6 mm ²	10 mm ²	16 mm ²

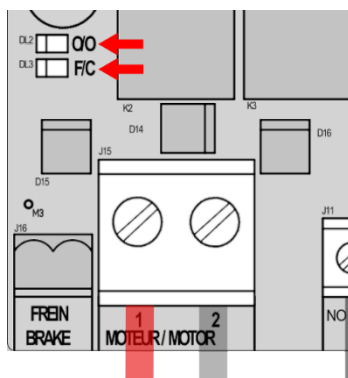
Passer le câble par le presse-étoupe prévu à cet effet.

Repérer les fils correspondant aux couleurs de fils du câble moteur : fils rouge et gris. A raccorder sur le bornier « MOTEUR/MOTOR » positions 1 et 2.

Le serrage des vis du bornier doit être fait à la main à l'aide d'un tournevis adapté. Assurez-vous de ne pas serrer au point d'endommager définitivement le bornier. **Ne pas utiliser de visseuse.**

5.7. Après câblage complet :

Vérifier le sens de mouvement du volet en fonction des positions du commutateur.



La LED verte « O/O » doit s'allumer pour l'ouverture, et la LED verte « F/C » doit s'allumer pour la fermeture.



ATTENTION :

En cas de mauvais sens de mouvement volet, et si le câblage du commutateur est correct, inverser les fils du moteur.

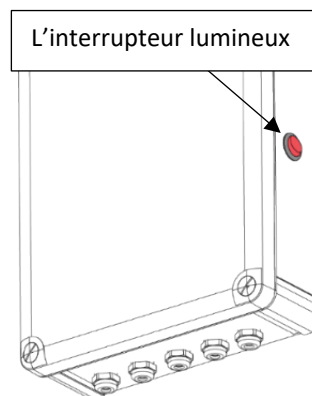
6. Fonctionnement du coffret électronique

6.1. Généralités

La mise sous tension se fait par l'interrupteur lumineux sur position « I ». Dès la mise sous tension l'interrupteur s'allume. Les LEDs « CAPTEUR/SENSOR » et « DEFAULT/ALARM » clignotent brièvement.

Le coffret électronique a été conçu pour un fonctionnement correspondant à un maximum de **10 minutes** d'utilisation continue. Au-delà, espacer de 30 minutes les manœuvres.

La plage de fonctionnement du coffret électronique est comprise entre 5°C et 40°C max. Si le coffret n'est pas utilisé pendant une longue période (hivernage par exemple) pensez à l'éteindre en mettant l'interrupteur sur « O ».



6.2. Mode PROGRAMMATION (à utiliser uniquement par du personnel qualifié)

Ce mode permet de programmer la distance à parcourir par le volet de piscine en déterminant les positions d'arrêt (ouverture complète ou fermeture complète).

Déroulement de la programmation :

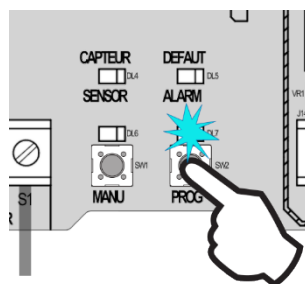
1. Mettre le volet en position enroulée (ouverture complète) (*utiliser le mode manuel MANU si nécessaire*).



ATTENTION :

Cette position sera enregistrée comme référence de départ, assurer-vous d'avoir soigneusement choisi cette position (éviter de trop enrouler le volet, laisser un peu d'écart entre l'extrémité et le rouleau) en vous référant aux consignes du fournisseur du volet.

Appuyer sur le bouton poussoir « PROG » - La LED bleue s'allume.



2. Dérouler le volet en maintenant le dispositif de commande en position Fermeture.
3. Relâcher le dispositif de commande dès que la piscine est complètement fermée.
4. Si nécessaire, faire marche arrière (commutateur en position ouverture), suivi impérativement d'une fermeture jusqu'à la position désirée.

NOTE : toujours terminer par une action de fermeture.

5. Appuyer sur le bouton-poussoir « PROG » pour terminer la programmation. La LED bleue s'éteint. La programmation est terminée. Le coffret passe en mode ARRÊT AUTOMATIQUE.

6.3. Mode ARRET AUTOMATIQUE



AVERTISSEMENT :

Toujours garder la vue sur le bassin pendant les opérations d'ouverture et de fermeture pour s'assurer qu'il n'y a pas de baigneur ou d'obstacle.

Ce mode permet l'ouverture et la fermeture du volet en utilisation normale, avec arrêt automatique en fin de course.

Le volet est commandé en ouverture ou fermeture par le dispositif de commande (commutateur, ...).

Le volet est automatiquement arrêté aux extrémités du bassin par la distance programmée au préalable (voir mode PROGRAMMATION)

Ce mode ARRET AUTOMATIQUE est naturellement obtenu après la programmation des positions d'arrêt.

Vous n'aurez pas le choix du sens de déplacement du volet lorsqu'il est arrivé à une extrémité, l'un des sens devient momentanément invalide : le sens fermeture ne fonctionne pas en position de volet complètement fermé et réciproquement le sens ouverture ne fonctionne pas en position complètement ouverte (voir le mode MANUEL pour dépasser la distance programmée si nécessaire).

6.4. Mode MANUEL (à utiliser uniquement par du personnel qualifié)

Le mode MANUEL permet de déplacer le volet au-delà de la distance de déplacement programmée, le capteur moteur n'est plus utilisé.

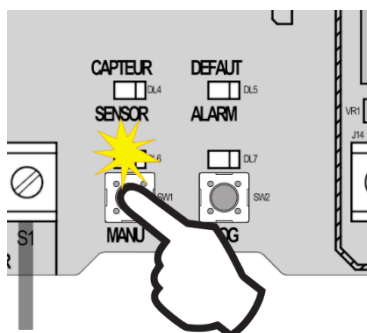


ATTENTION :

L'utilisation du mode MANUEL **efface** les positions d'arrêts programmés précédemment dès le démarrage du moteur, il sera donc nécessaire de reprogrammer les positions des fins de courses.

L'intervenant devra être vigilant pour ne pas détériorer le volet ; en mode MANUEL, la commande est totalement manuelle, il n'y a pas d'arrêt automatique ni de détection de surcharge.

Ce mode est obtenu en appuyant sur le bouton poussoir « MANU », la LED orange située au-dessus du bouton s'allume et reste allumé fixe tant que l'on ne sort pas du mode MANUEL



Le déplacement du volet se fait à partir du dispositif de commande choisi.

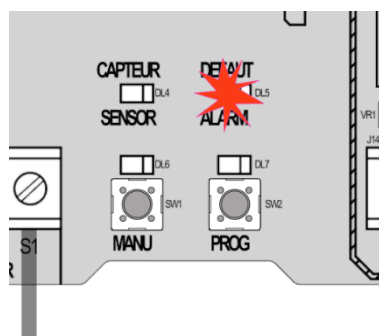
La sortie du mode MANUEL ne peut se faire qu'en effectuant une programmation (voir mode PROGRAMMATION).

Après cette nouvelle programmation, il est possible de revenir à une utilisation normale du rideau, en repassant en mode ARRET AUTOMATIQUE.

7. Défauts et sécurités

Il existe cinq sécurités provoquant l'arrêt de fonctionnement du moteur, momentané ou prolongé.

7.1. Détection de surcharge :



Cette sécurité permet de protéger votre matériel contre un mauvais fonctionnement lors du mouvement du rideau à l'ouverture ou à la fermeture (coincement, obstacle lourd, ...).

Lorsqu'elle s'active, la LED rouge « DEFAULT / ALARM » s'allume fixe.

Le seuil de déclenchement de cette sécurité est réglé en usine.

Note : La détection de surcharge est inefficace en mode MANUEL.

7.2. Défaillance électronique

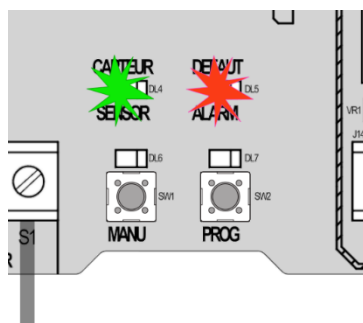
Défaut visualisé par la LED rouge « DEFAULT / ALARM » en **clignotement rapide**.

Cette sécurité empêche, en cas de défaillance de la commande électronique, le fonctionnement du moteur et ceci de façon définitive jusqu'à réparation en usine.

7.3. Erreur capteur

Pendant que le moteur fonctionne la LED « CAPTEUR / SENSOR » clignote régulièrement, une défaillance du capteur se signale par la LED verte « CAPTEUR / SENSOR » éteinte ou allumée fixe alors que le moteur fonctionne.

7.4. Erreur logiciel (Cas exceptionnel de mise en sécurité)



Défaut visualisé par les LEDs « DEFAULT / ALARM » rouge et « CAPTEUR / SENSOR » verte allumées de manière continue.

Cette sécurité permet de protéger la commande du moteur de tout dysfonctionnement logiciel.

Une reprogrammation de la distance de parcours du volet par du personnel qualifié sera nécessaire.

7.5. Protection contre les surintensités

(Voir plaque signalétique à l'intérieur du coffret)

FUSIBLE	AN1072	AN1030	AN1040
Primaire transformateur	5x20 T 1,6 A	5x20 T 3,15 A	5x20 T 4 A
Secondaire transformateur	CMS soudé ⁽¹⁾	CMS soudé ⁽¹⁾	CMS soudé ⁽¹⁾
Protection moteur	ATO 5 A	ATO 10 A	ATO 15 A
Rechange protection moteur	ATO 5 A	ATO 10 A	ATO 15 A
Alimentation capteur et électronique de commande	Réarmable ⁽²⁾	Réarmable ⁽²⁾	Réarmable ⁽²⁾

(1) Fusible soudé sur la carte électronique qui ne peut pas être remplacé sauf par un retour chez le fabricant.

(2) Fusible qui se déclenche en cas de court-circuit sur le capteur, il se réarme dès que le court-circuit cesse.

7.6. Poussée d'Archimède excessive

NOTE : Pour éviter les inconvénients liés à la poussée d'Archimède (surtension moteur, accélération du déroulement du volet en début de fermeture, Volet qui se déroule « tout seul », risque de coincement ou d'endommagement...), nous recommandons d'équiper l'installation avec le frein **AN1162** fourni séparément.

8. Entretien - Maintenance (à réaliser uniquement par du personnel qualifié)



AVERTISSEMENT :

Important : lorsque l'interrupteur général est sur la position « O » (voyant éteint), tout est hors tension **sauf la zone de la carte électronique en bas à droite, indiquée « SOUS TENSION ».**



AVERTISSEMENT :

Avant toute intervention sur le coffret et après avoir coupé l'alimentation électrique en amont du coffret (dispositif de séparation au tableau électrique), attendre 15 secondes pour que les condensateurs dissipent leur énergie résiduelle.



AVERTISSEMENT :

En cas de dysfonctionnement du coffret ou en cas d'intervention autre que dans le mode PROGRAMMATION, le mode MANUEL ou la fonction appairage, actionner le dispositif de séparation électrique en amont.

Le coffret électronique ne demande pas d'entretien particulier. S'il y a lieu de remplacer les fusibles de protection de l'alimentation F1, utiliser des fusibles de mêmes caractéristiques. Un fusible de rechange se trouve dans le coffret



AVERTISSEMENT :

L'emploi de fusible de calibre supérieur peut entraîner des dommages non seulement au coffret mais aussi au reste de l'installation.

L'utilisateur devra cependant veiller au bon état des dispositifs de commande, notamment l'état des piles des télécommandes. Pour des raisons de sécurité, remplacer les dispositifs de commande dès qu'une anomalie est constatée.

Cette maintenance ne s'applique que pour une installation sur piscine privative. Dans le cas d'une installation recevant du public, une maintenance plus contraignante devra être faite selon la législation en vigueur.

9. Application de la garantie



ATTENTION :

La garantie ne s'applique que pour un usage normal qui correspond à un maximum de **10 minutes** d'utilisation continue. Au-delà, espacer de 30 minutes les manœuvres.

Le fabricant dégage sa responsabilité dans les cas suivants :

- Utilisation de pièces remplacement non conformes aux pièces d'origine.
- Installation non conforme aux présentes recommandations.
- Installation non conforme à la réglementation en vigueur.
- Dispositifs de commande et coffret non entretenus provoquant des anomalies de fonctionnement.
- Détérioration liée à la foudre ou autre surtension.
- Détérioration par aspersion ou immersion.
- Toute autre situation qui ne serait pas prévue dans le cadre d'une utilisation normale des équipements.

En tout état de cause, les pièces défectueuses devront être retournées en port payé, en vue de leur expertise par nos services pour l'application éventuelle de la garantie :

ANIMETUD

44 Rue de Jean Serva –

77100 Mareuil-les-Meaux - France,

Téléphone : +33 1 60 38 13 10,

Email : support@bluelake.pro